

LA DRAGONALE ÉTÉ

RÈGLEMENT 2026

(Règlement susceptible d'être modifié jusqu'à la date de l'événement.)

1. Organisateur

La Dragonale été est organisée par l'Office de tourisme de Praz-sur-Arly, 54 Route du Val d'Arly 74120 Praz-sur-Arly.

Vous pouvez contacter l'organisateur à l'adresse suivante : info@prazsurarly.com
Téléphone : 04.50.21.90.57

2. Date, horaires et parcours

La Dragonale Été se déroulera le dimanche 02 août 2026 à **Praz-sur-Arly**.

Les départs seront donnés depuis le village de **Praz-sur-Arly**.

Deux formats de course sont proposés :

● La Dragonale 30 km

- Distance : 30 km
- Dénivelé positif : 1 750 m
- Parcours technique et exigeant majoritairement sur sentiers
- Départ : 09h
- Barrière horaire : 11h30 au ravitaillement (13.1KM) – 16h à l'arrivée

Le parcours emmènera les coureurs sur les sommets emblématiques de la station : Crêt du Midi, Ban Rouge, Mont de Vorès, avec en toile de fond le Mont-Blanc.

● La Dragonale 15 km

- Distance : 15 km
 - Dénivelé positif : 920 m
 - Parcours varié entre forêts, alpages et sentiers panoramiques
 - Départ : 09h45
 - Barrière horaire : 11h30 au ravitaillement (5.4KM) – 16h à l'arrivée
-

Accès spectateurs

Les accompagnants pourront suivre et encourager les coureurs en empruntant le **télesiège du Crêt du Midi (accès payant selon les tarifs en vigueur)**.

3. Conditions de participation

a. Catégories d'âge

Les participants doivent au minimum être :

- **Course L – 30 km** : catégorie Espoir U23 (nés entre 2004 et 2006)
- **Course M – 15 km** : catégorie Junior (nés entre 2007 et 2008)

Tout participant doit être licencié ou non contre-indiqué à la pratique du trail en compétition.

b. Justificatif médical

Conformément au Code du sport et à la réglementation en vigueur :

Pour les participants majeurs :

- Être titulaire d'une licence FFA en cours de validité
OU
- Avoir réalisé le Parcours Prévention Santé (PPS) dans les 3 mois précédant l'événement.

Pour les mineurs :

- Fournir l'attestation questionnaire santé complétée
- Fournir une autorisation parentale

Aucun autre document ne sera accepté.

Tout justificatif devra être transmis au plus tard [date limite à préciser].
À défaut, le dossard sera annulé sans remboursement.

4. Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via prazsurarly.com

Date d'ouverture : printemps 2026

Date de clôture : fin juillet 2026

Les droits d'inscription comprennent :

- La participation à la course
- Les ravitaillements
- Le chronométrage
- Le cadeau coureur
- Le repas d'après-course (si vous souhaitez l'inclure)

Politique d'annulation

- Remboursement possible jusqu'au 03 juillet 2026 sur présentation d'un justificatif médical
 - Aucun remboursement hors cas médical
 - Possibilité de souscrire une assurance annulation lors de l'inscription
-

5. Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera :

- La veille de la course : [horaires + lieu à confirmer]
- Le jour même : [horaires + lieu à confirmer]

Une pièce d'identité sera exigée.

6. Règles sportives

Matériel obligatoire

Pour les deux courses :

- Gobelet personnel
- Téléphone portable chargé
- Réserve d'eau (minimum 0,5 L)

- Couverture de survie
- Sifflet
- Veste imperméable (type Gore-Tex) en cas de météo défavorable

L'organisation se réserve le droit d'adapter le matériel obligatoire selon les conditions météorologiques.

Les bâtons sont autorisés.

Dossard

Le dossard doit être porté à l'avant et rester visible pendant toute la durée de la course.

Ravitaillements

Les ravitaillements sauvages sont interdits.

Des zones officielles seront prévues sur le parcours.

7. Classements et récompenses

Classement scratch Homme et Femme pour chaque course.

Récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque format.

La remise des prix aura lieu à partir 12h30 au village d'arrivée.

Les résultats seront publiés sur : prazsurarly.com

8. Sécurité

Les participants sont responsables de leur propre sécurité.

Ils s'engagent à :

- Respecter le balisage
- Ne pas jeter de déchets
- Porter assistance en cas d'accident
- Respecter les consignes de l'organisation

En cas de conditions météorologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier ou neutraliser tout ou partie du parcours.

9. Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

Il est fortement recommandé aux participants de disposer d'une assurance individuelle accident.

10. Droit à l'image

Tout participant autorise l'organisation à utiliser les images prises lors de l'événement à des fins de communication et de promotion.

11. Protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de l'organisation de l'événement.

Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Contact : info@prazsurarly.com

12. Annulation / Force majeure

En cas de force majeure ou décision administrative, l'événement pourra être annulé ou modifié. Les modalités de remboursement seront précisées par l'organisateur.